

## TERMES DE REFERENCE POUR LA PREPARATION D'UN PROGRAMME DE FORMATION A DISTANCE (E-LEARNING) POUR LES PROFESSIONNELS DES AIRES PROTEGEES EN AFRIQUE DE L'OUEST

### 1 - CONTEXTE

Avec les transformations socio-économiques et démographiques de ces dernières décennies, l'on assiste à un accroissement spectaculaire de l'empreinte écologique de l'humanité conduisant à une érosion sans précédent de la biodiversité, et donc du maintien et de la qualité de la vie sur la terre. Ceci est particulièrement vrai en Afrique de l'Ouest où, malgré les nombreuses initiatives de conservation des ressources naturelles, l'on assiste à la perte de la biodiversité de manière générale et en particulier au sein des aires protégées qui constituent les derniers bastions de l'importante diversité biologique de la région.

L'amélioration de la gestion des Aires Protégées (AP) se situe donc au cœur d'enjeux politiques, socio-économiques et écologiques importants pour les pays Ouest africains.

C'est dans cette optique que le programme « aires protégées » du Programme Régional de l'UICN pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, a développé un programme de formation des professionnels des Aires protégées, à l'issue d'une étude diagnostique sur les savoir faire et les capacités nécessaires pour la gestion des AP ; et sur les besoins en renforcement de capacité de la région.

Réalisé dans le cadre d'un partenariat avec l'Université Senghor d'Alexandrie (Université Internationale de langue Française au service du développement africain), ce programme de formation se décline en deux types de formations différentes, selon le public ciblé et les objectifs visés.

(1) Une formation modulaire sur le Renforcement des Compétences en Gestion des Aires Protégées (RC-GAP). Destinée aux gestionnaires des AP et leurs partenaires (ONG, institutions,...), cette formation a pour objectif de renforcer les capacités de ces acteurs sur les outils de gestion moderne des AP (évaluation de l'efficacité de la gestion, planification, suivi évaluation, concertation, normes juridiques ou techniques,...). Cette formation est sanctionnée par un Diplôme Universitaire (DU) délivré par l'Université partenaire et l'UICN.

(2) Une formation de troisième cycle sur la gestion des AP, destinée aux jeunes professionnels et non professionnels des AP, désireux d'entreprendre une carrière de scientifique ou de spécialiste de l'environnement, en relation avec la gestion des Aires protégées. Cette formation conduit à l'obtention d'un Master en Développement, spécialité Environnement et option Gestion des Aires Protégées de l'Université Senghor d'Alexandrie, en partenariat avec l'UICN.

Le projet de création d'un programme de e-learning, en complément aux formations susmentionnées, a pour but d'assurer « **la durabilité des formations sur la gestion des aires protégées déjà entreprises par l'UICN (mentionnées ci-dessus) et surtout d'accroître l'accessibilité de ces programmes de formation à une plus large audience** ». En effet, l'enseignement en général et les formations spécialisées en particulier, ont connu de profondes mutations durant ces deux dernières

décennies, avec notamment l'émergence de l'enseignement à distance par voie électronique (e-learning). Cette globalisation de l'enseignement répond parfaitement aux exigences de la société actuelle et notamment à celles des professionnels, en leur permettant un plus grand accès et une plus grande flexibilité par rapport à la gestion de du temps (durée et périodes de formation).

L'objectif général de ce projet est la préparation d'un programme de formation à distance (e-learning) pour les professionnels des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest. De manière spécifique, l'étude consistera à faire l'état des lieux en matière de formations à distance sur les Aires Protégées dans le monde entier d'une manière générale et en Afrique de l'Ouest en particulier, afin d'identifier l'existant et les besoins en la matière ; qui permettront d'élaborer des propositions pour la création d'un programme de master spécialisé (niveau M2) en e-learning sur la Gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest.

## **2 – OBJECTIFS DE LA CONSULTATION**

Les objectifs de cette consultation sont les suivants :

- i. Recenser toutes les formations en ligne (e-learning) crédibles sur la gestion des Aires Protégées ou toutes autres thématiques se rapportant aux Aires Protégées (biodiversité, gestion durable, ressources naturelles,...), existantes dans le monde entier et en particulier en Afrique de l'Ouest ;
- ii. faire un rapport synthétique de l'existant et des besoins en la matière, en vue d'identifier l'offre et de la demande en e-learning sur la gestion des Aires Protégées en Afrique de l'Ouest (étude de faisabilité) ;
- iii. identifier les types de formation (modules) spécifiques au PAPACO et ceux déjà réalisées par d'autre e-learning et qui pourraient être inclus dans l'offre de formation à distance du PAPACO ;
- iv. sur la base du rapport synthétique (étude de faisabilité) et des formations déjà réalisées par le PAPACO (DU et master), faire au moins trois propositions de formule de e-learning adaptées à la région et complémentaire du Programme de formation et du site Web du PAPACO. Ces différentes propositions devront également prendre en compte la possibilité d'intégrer ou non une courte période de stage en Afrique de l'Ouest, qui permettrait le regroupement des stagiaires et le renforcement de leur formation en ligne par des cas d'études et des exemple pratiques sur le terrain;
- v. cibler des intervenants potentiels pour l'animation des modules de la formation à distance ;
- vi. Prendre les contacts utiles avec les fournisseurs de formation à distance intéressant le PAPACO et les intervenants potentiels pour l'animation des modules, en vue de déterminer les conditions d'une collaboration pour la mise en œuvre du e-learning du PAPACO ;
- vii. identifier des universités potentielles pour la reconnaissance du diplôme à délivrer ;
- viii. élaborer le cahier des charges des modules de formation (la justification ou intérêt de chaque module, les publics visés, les objectifs pédagogiques, les principaux points de contenu, la durée, le coût par module et le coût par étudiant) ;
- ix. proposer un calendrier d'exécution des différentes étapes pour la mise en œuvre du e-learning GAP du PAPACO.

## **3 - PRODUITS ATTENDUS DE LA CONSULTATION**

La consultation devra aboutir aux produits ci-après :

- i. La totalité des offres crédibles de e-learning en GAP ainsi que les besoins en la matière sont connues pour l'Afrique de l'Ouest ;

- ii. la spécificité (niche) et l'intérêt du programme de formation en ligne (e-learning) du PAPACO est mis en évidence et ses objectifs formulés de manière précise ;
- iii. la liste motivée des modules intéressants issus d'autre e-learning ainsi que les conditions de collaborations avec le e-learning GAP du PAPACO est établie ;
- iv. une liste d'intervenants possible pour les différents modules est proposée et les conditions de leurs interventions sont connues ;
- v. les besoins techniques et logistiques pour la mise en œuvre des différentes propositions de e-learning et leurs coûts sont formellement identifiés ;
- vi. une estimation de l'accessibilité à la formation et de la taille du public cible est disponible ;
- vii. un calendrier réaliste des différentes étapes avant la mise en œuvre effective du e-learning est fourni ;
- viii. des Universités partenaires sont identifiés pour la reconnaissance du diplôme à délivrer ;
- ix. au moins trois propositions différentes de e-learning finalisées, répondants aux besoins de la région et parfaitement complémentaires des formations classiques du PAPACO sont fournis ;

L'ensemble de ces résultats seront fournis sur support papier et sur un CD.

#### **4 - MODALITES D'EXECUTION**

##### **Lieu et méthodologie**

La consultation se déroulera en partie à Ouagadougou au PAPACO. Elle se fera à partir de moyens de communication modernes (recherche sur l'internet, email,...) et sera basée sur l'exploitation de la documentation pertinente sur le sujet. Le consultant devra également mener une étude dans un échantillon représentatif de pays de la sous région (francophone et anglophone) pour des entretiens avec les personnes ressources et la recherche d'information auprès d'experts de la sous région. L'équipe de la Coordination du Papaco apportera son appui en termes d'informations sur son programme de formation et d'information, les experts de sa banque de données, la documentation utile dont elle dispose... et sera étroitement associée au cours de la consultation.

##### **Période et durée**

L'étude est prévue pendant la période avril à juillet 2012 pour une durée maximale de 4 mois de travail. Le rapport de consultation sera remis au plus tard le 15 août 2012 sous format électronique.

##### **Profil du consultant**

L'étude sera conduite par une équipe d'experts nationaux ou internationaux NTIC ou un consultant spécialisé en ingénierie de la formation en ligne et ayant une solide connaissance de la problématique du renforcement des capacités des acteurs de gestion des aires protégées en Afrique subsaharienne.

##### **Coût financier de l'étude**

Le coût forfaitaire de cette étude sera défini en fonction des prestations fournies et des propositions financières faites par le consultant.

---

**Les propositions techniques et financières devront être envoyées à Souleymane Konate (souleymane.konate@iucn.org) avant le 31 janvier 2012.**